

// DSAA DG //

STRUCTURE ET ORGANISATION DU MÉMOIRE - UE-10

(1/3)

Contenu & articulations :

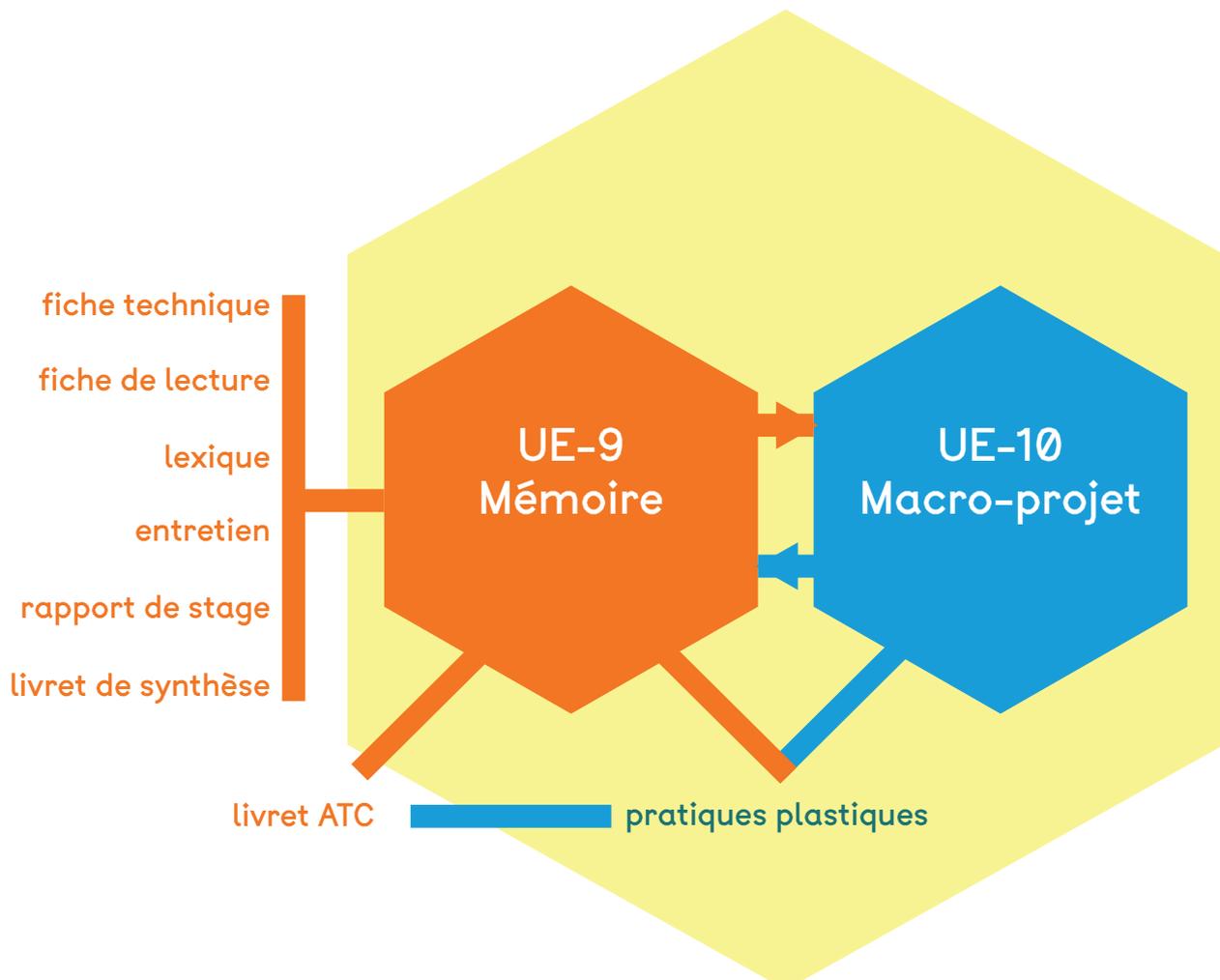
Le mémoire de recherche professionnel (UE-10) est le recueil des différentes phases d'études qui vont alimenter le projet :

- livret technique
- fiche ATC
- carnet d'entretien(s),
- rapport de stage,
- fiche de lecture,
- livret synthèse,
- lexique.

L'ensemble de ces livrets est consigné dans un recueil permettant un accès libre et non chronologique dans la démarche de recherche théorique.

Cette même mobilité est l'image même de l'articulation de la recherche entre mémoire (UE-9) et macro-projet (UE-10).

En effet, l'objectif de la formation réside dans la mise en œuvre d'un projet faisant état d'une recherche approfondie alimentée



la synthèse fait état de la réflexion motivée par une problématique, elle même provoquée par une (des) tension(s) mettant en jeu des questions liées au design.

Cette problématique s'inscrira autant que possible dans une actualité et permettra de s'engager sur une prospective au travers du projet, et peut être même vers des formes d'innovation.

La synthèse permettra de provoquer des questionnements amenant à des situations inventives au travers des pistes abordées lors de l'analyse.

Cette analyse sera le fruit de votre réflexion appuyée, argumentée et justifiée par des écrits d'auteurs ayant engagé un préalable sur le thème d'étude. Elle sera également étayée d'exemples qui permettront de bien imaginer le propos.

La synthèse se déploie sur un plan structuré et organisé

La visée universitaire du mémoire implique une rigueur également dans sa formalisation, de la rédaction au choix éditorial, et se conformera aux règles typographiques (cf. document joint).

Le projet pédagogique de cette formation est de conduire les étudiants vers l'autonomie en engageant des projets de recherche théoriques et pratiques au sein des différents enseignements et plus particulièrement en deuxième année, au sein du macro-projet (UE9). Pour son projet de diplôme, l'étudiant délimite un territoire d'investigation, cerne un potentiel au sein d'un contexte qu'il sait qualifier et propose des stratégies de design.

Il doit faire à terme la démonstration d'une démarche de conception avec ses différentes étapes.

Le diplôme repose sur un décret et un référentiel établissant trois domaines de formation :

- Le pôle culture
- Le pôle recherche et création en arts visuels
- Le pôle recherche et création en design.

Objectifs macro-projet...

- définir une situation inédite et un besoin identifié
- déterminer les cibles et récepteurs du projet engagé;
- formuler des problèmes auxquels le design peut apporter des éléments de réponses;
- concevoir des modèles d'artefact ne résultant pas de modèles existants;
- engager un processus de recherche en design;
- convoquer des savoirs techniques avancés;
- constituer une équipe de recherche autour des problèmes posés (partenariats et ressources de tous ordres);
- réaliser un développement de projet ouvert et interrogatif, pouvant donner lieu à des réalisations menées en collaboration avec des partenaires extérieurs (ressources de tous ordres:artisanat, bureaux d'études techniques);
- communiquer et médiatiser de manière didactique l'ensemble de sa démarche ;
- inscrire ses propositions dans un « avant » et un « après culturel » : inscrire le macro-projet dans une évolution des pratiques du design, engendrer de l'innovation, répondre à des commandes mais également savoir les anticiper.